

FICHE DE POSTE



SERVICE CAPITAINERIE, SURETE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT

INTITULE DU POSTE :

Chef du Service Capitainerie, Sûreté, Sécurité et Environnement

INTITULE DU POSTE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE :

Chef de la Division du Port de Sidi Ifni

1. Finalité(s)

Assurer la mise en œuvre et le suivi des dispositifs de police portuaire, de sûreté, de sécurité et de protection de l'environnement afin de garantir la conformité des activités portuaires aux dispositions réglementaires en vigueur ainsi qu'aux normes et standards nationaux et internationaux applicables.

2. Missions

- I. Application des dispositions réglementaires de la police portuaire.
- II. Veille au respect de la réglementation en matière de sûreté portuaire.
- III. Veille au respect de la réglementation en matière de sécurité portuaire.
- IV. Veille au respect de la réglementation en matière de l'Environnement portuaire.

3. Activités principales

I. Application des dispositions réglementaires de la police portuaire :

- Veiller à l'application des textes réglementaires relatifs à la police portuaire;
- Veiller au respect des procédures et règles de la navigation dans les eaux portuaires;
- Veiller à la préservation et au bon fonctionnement du balisage portuaire;
- Veiller au maintien des tirants d'eau admissibles et à l'actualisation du plan des levés Bathymétriques au port;
- Veiller à la mise à jour des instructions nautiques du port, ainsi que les plans d'urgence du port;
- Prendre les décisions de consignation du port;
- Gérer les déclarations des navires en vertu de la réglementation en vigueur;
- Animer les commissions nautiques et veiller à l'application de leurs recommandations;
- Coordonner les opérations de sauvetage et d'assistance dans l'enceinte portuaire;
- Veuillez à l'application des procès-verbaux en cas d'infractions;
- Arbitrer en cas de litiges aux affectations des postes à quais.

II. Veille au respect de la réglementation en matière de sûreté portuaire :

- Veille à la conformité du port et des installations portuaires aux dispositions du code ISPS.
- Etablir une cartographie des risques de sûreté du port;
- Assister le chef de la Division du port à animer le comité local de sûreté;
- Evaluer régulièrement la sûreté du port;
- Elaborer le plan de sûreté du port et sa mise à jour;
- Veiller au respect des dispositions des plans de sûreté du port et des installations portuaires;
- Veiller à la tenue à jour et au bon fonctionnement du système SMS;
- Veiller à la planification et à la réalisation des exercices et entraînements de sûreté;



- Veiller au respect des procédures d'accès et de tournage des Flims.

III. Veille au respect de la réglementation en matière de sécurité portuaire

- Doter le port de plan d'urgence et veiller à sa mise à jour;
- Etablir une cartographie des risques au port;
- Veiller au respect des normes nationales et internationales en matière de sécurité portuaire;
- Veiller au respect des procédures et dispositions réglementaires relatives au transit des matières dangereuses;
- Veiller au respect des procédures d'octroi des autorisations de travaux au port et à bord des navires;
- Superviser la préparation et la réalisation des exercices de sécurité dans le port en collaboration avec les opérateurs;
- Coordonner les opérations de secours entre les différents services en cas de sinistre à terre ou sur le plan d'eau à l'intérieur de l'enceinte portuaire;
- Veiller à la formation nécessaire du personnel affecté à la sécurité;
- Veiller à la préservation des infrastructures portuaires.

IV. Veille au respect de la réglementation en matière de l'Environnement portuaire

- Veiller au respect de la réglementation relative à la protection de l'environnement dans le port;
- Doter le port d'un plan d'urgence et veiller à sa mise à jour ;
- Exiger des POI des opérateurs portuaires concernés;
- Animer des réunions de sensibilisation pour la protection de l'Environnement;
- Mettre en place des mesures préventives visant à réduire le risque d'accident ayant un impact sur l'Environnement portuaire;
- Veiller au respect des normes et réglementations relatives à la gestion des déchets navires.

4. Relations internes et externes

Relations internes :

- Toutes les entités du port: Conseil et assistance.

Relations externes :

- Opérateurs portuaires ;
- Communauté Portuaire ;
- Police ;
- Douane ;
- Gendarmerie Royale ;
- Marine Royale ;
- Autorités locales.

5. Profil requis

- Etre Cadre supérieur ;

Formation de Référence : Titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur en maritime (Lauréat de l'ISEM ou équivalent) ;

Expérience professionnelle : Avoir au moins **dix-huit (18) mois** d'ancienneté à l'ANP.

6. Compétences



Savoir :

- Parfaite connaissance de la réglementation portuaire;
- Parfaite connaissance des conventions internationales de l'OMI SOLAS et MARPOL;
- Parfaite connaissance du code IMDG et ISPS;
- Parfaite connaissance de la réglementation relative à la protection de L'Environnement;
- Connaissance en droit maritime.

Savoir-faire :

- Connaissance des techniques de prévention de de lutte contre Les sinistres;
- Connaissances dans l'exploitation et gestion portuaires parfaite;
- Savoir gérer des situations d'urgence.
- Savoir gérer des projets;
- Savoir établir un budget prévisionnel d'investissement et de fonctionnement;
- Savoir analyser et évaluer les risques;
- Savoir gérer une équipe;
- Savoir réaliser un CPS.

Savoir-être :

- Esprit d'analyse;
- Sens de l'initiative;
- Pouvoir travailler en équipe.

